

Mali: aux origines de la crise

Le Mali, et en particulier sa région Nord, est devenu le théâtre de violents combats, complexes en ce qu'ils impliquent différents acteurs (armée malienne, combattants jihadistes et indépendantistes touareg), sur fond d'activités mafieuses et terroristes. Une sortie de crise est-elle possible ?

Catherine CHOQUET, membre du Comité central de la LDH

Depuis plus d'un an, le Septentrion du Mali – nom habituellement donné à la région Nord du Mali, la région de Kayes étant appelée « le petit Nord » – est totalement déstabilisé par un violent conflit. Cette région couvre 75 % de la superficie totale du pays, ce qui correspond à peu près aux superficies de la France et de la Belgique réunies. Il s'agit d'une région désertique, où vivent principalement des Arabes, des Maures, des Peulhs, des Songhaïs et des Touaregs, représentant 10 % de la population totale du pays. Depuis des années, ce Septentrion a connu les révoltes des populations locales, principalement touareg. En fait, ces conflits surgissent depuis l'indépendance (1960), chaque fois que l'Etat central est affaibli. Ainsi, la révolte touareg, en 1963-1964, a été violemment réprimée par l'armée (empoisonnements de puits, déplacements de populations, etc.), marquant les mémoires. Dès 1990 (avant l'avènement de la démocratie, en 1991), plusieurs révoltes ont eu lieu, dont celle des Maures et, encore, des Touaregs. Celles-ci ont été suivies de négociations et de médiations, jusqu'à la signature du Pacte national en avril 1992, sous la médiation française et mauritanienne. Le Mali était, à l'époque, représenté par le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré (ATT). Des Concertations régionales, en juillet 1994, avec une Synthèse nationale, en août 1994, ont évoqué des sujets divers, notamment le Pacte national et la décentralisation. La Flamme de la paix de Tombouctou du 27 mars 1996 devait

parachever la réconciliation nationale, et conduire à la dissolution des mouvements armés du Nord. Enfin, une loi d'amnistie fut proclamée en 1997. Des Touaregs ont été intégrés dans l'armée, y compris parmi les hauts gradés, ou ont pu accéder à des postes importants (ministres, gouverneurs, etc.).

Le développement des activités mafieuses

Mais une nouvelle crise intervint au début des années 2000. Elle conduisit à l'accord d'Alger, en juillet 2006, et aux Recommandations du forum de Kidal, en mars 2007, visant à apporter des réponses concrètes aux revendications des populations locales, et à réinstaller l'Etat républicain. Très enclavée aux plans intérieur et extérieur, la région est sous-développée. Elle connaît, de plus, les effets de la désertification. Des fonds ont été alloués, mais ils se sont révélés insuffisants – à moins qu'ils n'aient été détournés et utilisés à autre chose... De fait, les engagements pris à l'égard des populations du Nord n'ont pas été tenus, alimentant une situation de pauvreté endémique. La

Depuis plus d'un an, le Septentrion du Mali – nom habituellement donné à la région Nord du Mali – est totalement déstabilisé par un violent conflit. Cette région désertique couvre 75 % de la superficie totale du pays.



décentralisation n'y a pas été non plus une réussite. Cette région est aussi devenue, depuis quelques années, une zone de grands trafics (armes, drogues, cigarettes, migrants, prostitution). Si cette situation a attiré la présence de divers services (dont la CIA et les services français), elle n'a pas vraiment suscité de réactions visant à mettre un terme à ces pratiques. L'exemple de l'« avion-cimetière », qui s'est posé en octobre 2009 à

Le Mali, en bref

Indice de développement humain (2011): 175^e (sur 187 pays)
Population: 15 370 000 habitants (recensement de 2009)
Projection population 2050: ± 42 millions
Population urbaine: 36,6 %
Taux d'alphabétisation: 26,2 %
Population de moins de 15 ans: 47 %
Croissance démographique: 3,1 %
Espérance de vie: 51,4 ans
Mortalité infantile: 99 pour 1 000
Superficie totale: 1 240 190 km²



« Pour mieux asseoir leur présence, des membres des organisations jihadistes ont épousé des femmes de la région, ce qui crée des liens familiaux et donc des obligations de solidarité dont on ne peut aujourd'hui évaluer les conséquences ultérieures sur la situation du Nord-Mali. »

quelques dizaines de kilomètres au nord de Gao, en est une parfaite illustration. Cet avion, un Boeing 727, a été vidé de sa cargaison (environ six à dix tonnes de cocaïne) et plusieurs convois de dix véhicules chacun ont pu emmener leurs stocks à destination de l'Europe via le Niger, la Libye, etc. L'avion a été laissé sur place (d'où l'appellation d'avion-cimetière). Pour conduire une telle opération, il faut évidemment de nombreuses complicités à divers niveaux et dans plusieurs pays: d'où vient le carburant utilisé par ces convois? Comment peuvent-ils aussi facilement et massivement passer les frontières? Ces activités mafieuses, en partie contrôlées par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), ont de plus en plus gêné les populations locales du Nord-Mali, freinant les activités légales: commerce, développement du tourisme et organisation de divers festivals du désert, source de revenus pour les populations.

On ne peut nier toutefois que les trafics ont profité à certaines couches de la population locale, ainsi qu'à de hauts responsables nationaux ou régionaux.

Tandis qu'Aqmi s'ancre, les armes arrivent

Depuis 2003, la région désertique entre le Niger et le Mali est devenue le siège d'Aqmi, avec l'arrivée des « reliquats » du GIA algérien sur cette zone. La grande majorité des enlèvements de « *toubabou* » (blanc, occidental) s'est faite au Niger, ces derniers étant ensuite déplacés et cachés au Mali, dans la région montagneuse et désertique des Ifoghas qui est aujourd'hui le théâtre des combats. Un nouveau commerce d'êtres humains s'est développé: des réseaux mafieux enlèvent, revendent leurs otages à Aqmi ou à d'autres groupes, qui engagent ensuite des négociations avec le pays d'origine.

Face au manque de réaction des autorités nationales, régionales

et internationales, face au mal-développement, à l'absence de l'Etat et de ses services, les populations locales, obligées de vivre dans une zone de non-droit, se sont senties abandonnées. Pour pouvoir continuer à vivre et conduire une partie de leurs activités, elles ont appris à cohabiter avec trafiquants et jihadistes.

A cette situation déjà difficile est venu se rajouter le problème du retour, au Mali, de groupes touareg et maures, revenus de Libye, avec un armement lourd. Dans les années 1980 et 1990, suite à la sécheresse, de nombreux jeunes avaient émigré vers l'Algérie et la Libye pour trouver du travail. Certains d'entre eux ont été recrutés par Mouammar Kadhafi comme soldats, dont Iyad ag Ghali, le dirigeant d'Ansar Dine⁽¹⁾. La Libye n'ayant aucune frontière commune avec le Mali, on peut s'interroger sur les complicités, notamment algériennes, qui ont permis à ces hommes lourdement armés de parvenir

(1) Iyad ag Ghali, ancien leader du mouvement rebelle des années 1990, membre du MNA, a fondé Ansar Dine (les « défenseurs de la foi ») après qu'il a été repoussé du MNLA. Il servait auparavant d'intermédiaire dans les négociations d'enlèvements de ressortissants européens avec Aqmi. Autres groupes jihadistes présents: le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao, composé plutôt de Maliens noirs), Boko Haram, venu du Nigeria.

sans encombre au Mali. Autre question : pourquoi n'ont-ils pas été désarmés dès leur arrivée au Mali, comme l'ont été ceux qui sont revenus au Niger ?

Le 17 janvier 2012, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), créé en 2011, dans la suite du Mouvement national d'Azawad (MNA), avec l'idée d'une rupture avec le Mali, lance une offensive pour libérer ce qu'il considère comme le territoire de ses ancêtres.

Le putsch d'une armée malienne en défaite

Entre janvier 2012 et le 1^{er} avril, le MNLA met en déroute l'armée malienne, et se fait à son tour bouter hors des villes par les groupes jihadistes présents dans la région (Aqmi, Ansar Dine, Mujao). Dès janvier, de nombreuses exactions sont commises par les différentes parties au conflit et, en avril, les populations du nord du Mali passent sous le régime de la charia. On assiste alors au recrutement d'enfants enrôlés comme soldats pour le « jihad » ; les femmes doivent porter le voile ; les boissons alcoolisées, la musique, le football sont interdits... Les jeunes et les femmes qui se révoltent sont

Sans doute l'annonce de l'arrivée de militaires européens ayant pour tâche de contribuer à la réorganisation de l'armée malienne et à sa formation a-t-elle précipité la décision des groupes jihadistes de reprendre l'offensive, dès janvier, pour conquérir le reste du territoire malien.

duement punis. On commence rapidement à couper les mains de présumés voleurs condamnés, après des procès très sommaires, à fouetter des couples non mariés vivant maritalement, etc. Des règles de vie très strictes sont érigées pour les populations... même s'il s'avère qu'elles sont loin d'être respectées par ceux qui les imposent. Dans le même temps, pour mieux asseoir leur présence, des membres des organisations jihadistes ont épousé des femmes de la région, ce qui crée des liens familiaux et donc des obligations de solidarité dont on ne peut aujourd'hui évaluer les conséquences ultérieures sur la situation du Nord-Mali. De tels liens, entre tribus ou entre familles, lient aussi des Maures ou des Touaregs et des combattants intégristes, ce qui complique le jeu des rivalités politiques, ou les neutralise, parfois.

La déroute de l'armée malienne suite à l'offensive du MNLA, et en particulier le massacre de soldats maliens à Aguelhok, au nord-est, entraîne une aggravation soudaine de la crise, cette fois dans la partie sud du Mali, et en particulier dans la capitale, Bamako. Des soldats de la garnison de Kati, aux portes de Bamako, se dirigent vers la présidence, sur la colline de Koulouba, pour protester contre le manque de moyens dont ils disposent pour réagir. Dans la nuit du 21 au 22 mars 2012, un groupe de sous-officiers, conduit par le capitaine Amadou Haya Sanogo, prend le pouvoir, suspend la Constitution et arrête plusieurs membres du gouvernement, certains directeurs d'institutions et des responsables de partis politiques.

La classe politique se scinde en deux fronts, entre pro et anti-putschistes, ce qui conduit à une crise institutionnelle à quelques semaines des élections présidentielles et législatives prévues en mai et juin. L'affaiblissement des partis politiques maliens s'explique en partie par le mode de

gestion de la vie politique par le Président déchu qui avait choisi, dès son élection en 2002, de gouverner « par consensus » avec la société civile, écartant de fait les partis politiques, lesquels n'ont pas été capables de réagir.

Coup d'arrêt à la nouvelle offensive jihadiste

Le capitaine Sanogo a pris le pouvoir sous prétexte d'organiser la riposte face à l'agression du Nord-Mali, et parce qu'il désapprouvait la gestion de la crise par l'ex-Président ATT. Il a fait procéder à l'arrestation de militaires fidèles à la légalité, en particulier des « bérets rouges » (en début d'année 2013, et peu après le début de l'intervention française, il refusera d'appliquer pendant plusieurs jours les décisions de justice requérant leur libération...).

Force est de constater que ce coup d'Etat a en fait précipité la conquête d'une grande partie du territoire malien. Plusieurs partis politiques ont soutenu le putsch, prétendant qu'il allait mettre un terme à la corruption endémique qui s'était développée en particulier au cours du second mandat du Président ATT. Mais là encore, quelques mois plus tard, nombreux sont ceux qui déchantent, constatant que les putschistes et leur chef n'ont fait que penser à s'enrichir, organisant des razzias, le pillage des biens de l'Etat dans les ministères, s'installant à des postes confortables.

Pendant des mois, les instances internationales ont plus ou moins tergiversé. Le Conseil de sécurité a pris des décisions mais leur application tardait à venir. Sans doute l'annonce de l'arrivée imminente, en janvier ou février 2013, de militaires européens ayant pour tâche de contribuer à la réorganisation de l'armée malienne et à sa formation a-t-elle précipité la décision des groupes jihadistes de reprendre l'offensive, dès janvier, pour conquérir le reste du territoire malien. C'est cette

L'islam au Mali

L'islam au Mali est de tradition sunnite malékite, c'est un islam ouvert. Les musulmans wahhabites sont minoritaires mais se font entendre. Ils sont apparus au Mali vers 1945, avec le soutien de l'Arabie saoudite qui finance aujourd'hui de nombreuses opérations, en particulier des mosquées. Il n'est pas rare d'arriver dans un village où trône une mosquée flambant neuve, avec eau et électricité, alors que les villageois n'en bénéficient même pas. Depuis quelques années, la religion a commencé à prendre plus de place dans la vie quotidienne : il y a ainsi une « obligation sociale » d'aller à la mosquée le vendredi, de faire le ramadan. En août 2009, une imposante manifestation, appelée par l'imam wahhabite Mahmoud Dicko, président du Haut Conseil islamique, a contraint le gouvernement à retirer du projet de réforme du Code de la famille la partie qui prévoyait l'égalité hommes-femmes.

nouvelle offensive qui a conduit à l'intervention armée de la France, demandée par le Président par intérim, Dioncounda Traoré, en application des accords de coopération militaire existant entre les deux pays. Cette intervention a mis un coup d'arrêt à l'offensive jihadiste, mais elle ne règle pas la situation globale. François Hollande a affirmé à plusieurs reprises que l'armée française n'avait pas vocation à rester au Mali et qu'elle céderait dès que possible la place à la Mission internationale de soutien au Mali (Misma). Il est clair aussi que si la France n'était pas intervenue, toute la région aurait été rapidement déstabilisée, à commencer par la Mauritanie et le Niger, avec des répercussions bien au-delà de la région ouest-africaine.

Un avenir qui reste des plus incertains

L'armée malienne est faible, mal organisée, elle manque de moyens, de formation. Plusieurs groupes de militaires engagés dans la guerre dans le Nord ont déjà organisé des protestations sur le retard du versement de leur solde, ou sur le traitement différencié entre les officiers – en particulier ceux réunis autour de Sanogo – et la troupe. Ce type de réactions rappelle les débuts de crise connus en Côte d'Ivoire ou en Guinée. D'un autre côté, les pays qui fournissent les forces rassemblées (ou en cours de rassemblement), dans la Misma, attendent surtout qu'on équipe leurs troupes. Les troupes tchadiennes qui sont « au contact » dans l'Adrar des Ifoghas (massif montagneux situé dans le nord-est du Mali et dans le sud de l'Algérie), avec les combattants jihadistes, viennent d'intégrer la Misma, ce qui n'était pas envisagé au début de leur intervention. Une nouvelle fois, il semble que la force d'interposition mise en place dans le cadre des accords internationaux ne soit pas apte à mener la mission prévue. On



©DR

Les activités mafieuses, en partie contrôlées par Aqmi, ont de plus en plus gêné les populations locales du Nord-Mali, freinant les activités légales : commerce, développement du tourisme et organisation de divers festivals du désert...

peut se souvenir aussi des propos du général Roméo Dallaire, commandant canadien de la Mission des Nations unies au Rwanda (Minuar), se plaignant du manque d'équipement et de l'impréparation de ses troupes, sans parler du mandat limitant les capacités d'action face aux génocidaires.

De multiples obstacles à surmonter

La communauté internationale demande l'organisation rapide d'élections présidentielles et législatives. S'il est effectivement nécessaire qu'elles se tiennent dans les meilleurs délais, il faut également que leurs résultats soient incontestables, ce qui suppose qu'on soit capable de rétablir rapidement le fichier électoral, de permettre aux déplacés et aux réfugiés partis dans les pays limitrophes de pouvoir voter. Mais surtout cela suppose que l'on trouve les moyens d'engager véritablement le dialogue et

la réconciliation dans le Septentrion malien, avec des interlocuteurs reconnus par tous.

Pour parvenir à ce résultat, il faut aussi que la vérité sur les exactions, crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis depuis plus d'un an soit connue et reconnue. Il faut que cette recherche de vérité concerne l'ensemble du territoire malien, et pas seulement le nord du Mali. Il n'est pas question de juger les auteurs de ces crimes avant que ne se tiennent des élections libres et transparentes, mais de montrer clairement que les autorités s'engagent fermement sur la voie d'enquêtes fiables et incontestables, sur la formation de magistrats et d'avocats sachant maîtriser la législation ad hoc. Le Président et le Premier ministre par intérim ont-ils vraiment les moyens politiques de conduire une telle politique, sachant qu'il a fallu « forcer le passage » pour obtenir le vote, par l'Assemblée nationale, de la feuille de route pour la transition, et qu'un tiers des membres du gouvernement sont des proches du capitaine Sanogo, lequel se verrait bien à la tête du pays, même s'il a dû s'engager à ne pas se présenter ?

Autre obstacle à surmonter : la politique de la Cedeao et des gouvernants des pays voisins. Que peut-on attendre du médiateur Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, dont les talents de médiateur n'ont guère brillé dans les récents conflits ivoirien et guinéen ? Sans oublier non plus les appétits ivoiriens, le rôle décisif mais ambigu de l'Algérie et le peu d'enthousiasme des pays européens et d'Amérique du Nord à s'impliquer dans la crise malienne. Et pourtant le peuple malien, dans sa grande majorité, veut construire la démocratie, attend beaucoup de tous ces partenaires et rêve d'un Mali réuni, libre et indépendant. Il devra à nouveau faire preuve d'un grand courage pour y parvenir. ●